

nominations ont été très partisans, et que beaucoup de fonds ont été dépensés dans ce dossier. Il faut également se souvenir que le nouveau premier ministre a augmenté le budget de son bureau de 57 p. 100. Toujours, monsieur le Président . . . cela provient d'un groupe de gens qui nous ont dit tantôt que c'étaient d'autres gouvernements précédents qui dépensaient l'argent de façon inutile. Pas eux. Non, non! Rappelons-nous, par exemple, du salaire de M. Lawrence Hanigan, candidat progressiste conservateur défait et nommé à Via Rail, qui a eu une augmentation de salaire de \$38,000 par année. Ce n'est pas trop pire, pour un candidat défait, monsieur le Président. Je suis certain que plusieurs députés progressistes conservateurs d'arrière-ban doivent se demander s'ils n'auraient pas été préférable pour eux d'avoir perdu leurs élections.

Enfin, c'est le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Blais) qui nous disait ce matin que le gouvernement précédent faisait des dépenses inutiles. Je me demande si le secrétaire parlementaire a discuté avec son collègue, le ministre des Communications (M. Masse), le «courant d'air national», au sujet du voyage qu'il a fait pour aller se promener au Moyen-Orient et qui a coûté \$57,000. Monsieur le Président, comme vous le voyez . . .

**M. Fontaine:** J'invoque le Règlement monsieur le Président!

**M. le vice-président:** A l'ordre! L'honorable député de Lévis (M. Fontaine) invoque le Règlement!

**M. Fontaine:** Monsieur le Président, sur un rappel au Règlement. Je pense que les lamentations de mon collègue ne sont pas pertinentes du tout au sujet qui est traité aujourd'hui. Il devrait se limiter tout simplement au débat.

**M. le vice-président:** Étant donné son expérience à l'Assemblée législative de l'Ontario, je suis sûr que l'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) pourra rendre pertinents les propos qu'il a maintenant sur ce projet de loi.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, je répondais tout simplement au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture qui lui avait dit dans son discours pertinent que le gouvernement précédent avait gaspillé l'argent des contribuables. Et je trouve tout à fait anormal que le député qui vient de parler ait accusé le secrétaire parlementaire de ne pas avoir été pertinent ce matin. Je suis certain qu'il aura quelque chose à lui dire tantôt. J'en suis convaincu, monsieur le Président.

De toute façon, on peut peut-être passer à un autre dossier et on va regarder avec beaucoup d'enthousiasme la discussion qu'il y aura entre ces deux députés tantôt et je suis certain que le député de Bellechasse (M. Blais) ne se laissera pas dire par l'autre député qu'il n'est pas pertinent.

De toute façon, il est intéressant de noter que ceux qui accusent les autres de faire des dépenses inutiles peuvent eux-même agir de cette façon et dépenser inutilement l'argent des contribuables à récompenser des amis conservateurs.

[Traduction]

Juste avant le déjeuner, monsieur le Président, nous parlions du fait que la Fédération de l'agriculture de l'Ontario nous a présenté de nombreuses recommandations dans son manuel portant sur la politique agricole, qu'elle remet aux députés tous les ans. Naturellement, elle préconise la mise en application d'un plan de stabilisation auquel notre parti est favorable. Je

### *Stabilisation des prix agricoles—Loi*

crois toutefois, monsieur le Président, que le secrétaire parlementaire devrait apporter certaines précisions à la Chambre, notamment au sujet de la position des diverses provinces. Nous savons que certaines provinces sont favorables au projet de loi sous sa forme actuelle, et notre parti appuie ce genre de mesure. Nous savons aussi que d'autres provinces demandent des éclaircissements. Même maintenant, monsieur le Président, elles ne sont pas convaincues que le projet de loi devrait rester sous sa forme actuelle, surtout, je le répète, en ce qui concerne la formule qui servira à fixer l'indemnité. Enfin, d'autres provinces s'opposent au projet de loi.

Au début de son intervention, le secrétaire parlementaire a mentionné le fait que les organismes représentant diverses catégories de producteurs, dans des proportions variables, s'étaient prononcés en faveur du projet de loi. Il a dit que des provinces représentant 54 p. 100 des éleveurs de porcs étaient favorables au projet de loi. Cela signifie que des provinces représentant près de la moitié des éleveurs de porcs s'y opposent. Étant donné que cela intéresse ma circonscription dans une large mesure, le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire quels sont les problèmes en ce qui concerne particulièrement la production de porcs. Quelles sont les provinces qui hésitent encore et pourquoi? Pourrions-nous obtenir des éclaircissements à ce sujet.

• (1420)

J'ai une dernière question à soulever et je le fais avec une certaine hésitation. Les importations de bœuf en provenance de la Communauté économique européenne posent toujours des problèmes, mais depuis deux semaines, les États-Unis ont décrété un embargo commercial contre le Nicaragua. Nous savons que du bœuf venant de ce pays était vendu aux États-Unis. Le secrétaire parlementaire a-t-il une petite idée des conséquences que l'embargo américain sur le commerce avec le Nicaragua aura sur les ventes de bœuf nicaraguayen au Canada. Si ces ventes augmentent, quelles répercussions cela devrait-il avoir selon lui sur le prix du bœuf au Canada? J'hésite à poser cette question compte tenu de la gravité de la situation dans ce pays, mais je voudrais quand même savoir quelles seraient, éventuellement, les répercussions de ces ventes au Canada. S'il ne possède pas encore de renseignements peut-être pourrait-il ultérieurement indiquer aux membres du comité permanent de l'agriculture et aux autres intéressés si l'on s'attend à une augmentation des ventes de bœuf.

J'ai hâte que le comité soit saisi du projet de loi afin que nous puissions discuter pleinement de la stabilisation des prix. Pour conclure, je dirais que tous les membres du comité et moi-même attendons de voir ce que le ministre des Finances (M. Wilson) fera du rapport qu'il a récemment reçu au sujet du financement agricole. Le secrétaire parlementaire saisira certainement l'occasion pour secouer un peu le ministre des Finances afin que le budget donne suite aux trois promesses que les conservateurs ont faites aux agriculteurs au cours de la campagne électorale au sujet du financement agricole, de l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu et, bien sûr, de l'agro-obligation. Nous espérons que le secrétaire parlementaire se servira de son influence auprès du ministre des Finances pour veiller à ce que les agriculteurs obtiennent le maximum de ce budget.